



LA LIGUE DES CADETS DE L'AIR MÉDAILLE DE SERVICE

FORMULAIRE : ACC63F

La Médaille de service de la Ligue des cadets de l'Air est décernée à un individu en reconnaissance de dix années de service bénévole auprès de la Ligue des cadets de l'Air. Ce service peut se situer à tout niveau : local (Comité de répondants), provincial, national ou toute combinaison possible de service aux différents niveaux. Les dix années de service bénévole n'ont pas à être consécutives ou réalisées auprès du même escadron, du même comité provincial ou au niveau national.

La demande sera soumise au comité provincial de la juridiction où réside un individu. Le président du Comité provincial des distinctions et récompenses sera autorisé à approuver la demande et prendra les dispositions pour que la médaille soit rendue à l'individu, ou présentée lors d'une occasion appropriée. Le président du Comité national des distinctions et récompenses agira à titre d'autorité et prendra les dispositions pour que soit livrée ou présentée la médaille aux bénévoles relevant du niveau national.

Nom du demandeur : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Années de service à la Ligue des cadets de l'Air :

Dates	Détails	Années de service

Veuillez ajouter des feuilles supplémentaires si nécessaire.

Recommandé :

Signature

Date

Approbation :

La présente atteste que l'individu inscrit ci-dessus a offert le service nécessaire indiqué et qu'il est admissible pour la médaille de service de Ligue des cadets de l'Air du Canada.

Autorité provinciale / nationale

Date

La mise en candidature complétée (signé par l'autorité provinciale ou nationale) est envoyée au Siège national à l'adresse suivante :

Ligue des cadets de l'Air du Canada
201-1505 avenue Laperriere
Ottawa, ON K1Z 7T1

Médaille(s) expédiée(s) à :

